



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

Saison 2021 / 2022

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U14 (JOUEURS NES EN 2008)

« 1^{er} TOUR »

« **Espoir du Football** »

LIEU : CAMON

Adresse : TERRAIN ANNEXE 2 RUE KARL MARX - 80450 CAMON

Surface de jeu : Gazon synthétique

DATE : Mercredi 06 Octobre 2021 de 14H30 à 16H30

HORAIRE RDV : 14H

<u>US CAMON</u>	BALDE MOUCTAR - 26/07/2008 - DC - MC BOCQUET MATHEO 03/01/2008 - MC - MD CATARINO ORACIO 12/02/2008 - MC CHATAL SOREN 25/03/2008 - DC - DL DIAKHITE OUMAR 13/07/2008 - MC - MOF DINGREVILLE LUCAS 23/03/2008 - LD <u>GAPENNE NATHAN 02/11/2008 - GB</u> GODEBERT SACHA 24/03/2008 MC - MOF - MG INSSI NASSIM 20/01/2008 LG - DCG KALEMBA BRIAN 20/06/2008 - MC - MG LEROY LOUKA - 22/01/2008 - LD LUKASA LUKAS 09/12/2008 - MD - MG MASSON NOE 26/05/2008 - MC - MD - MG MERAOUMIA NASSIM 22/04/2008 - MC - MG NSIKU AXEL 29/09/2008 - DC - LD OBAH NOA 25/11/2008 - MD - MG BLANCHARD ELIJAH 16/09/2008 - MG VICART DIEGO 07/01/2008 - ATT YOMENOU HUGO 28/04/2008 ATT
<u>RC AMIENS</u>	2547630540 FINET LEANDRE 14/05/2008 MIL 2548210537 ASSO OLO NOE 01/09/2008 MIL 2547239870 FORET MAXENCE 09/12/2008 MIL 2547167582 DJOUZI NAEL 26/01/2008 LD / LG 2547495942 MBAMONDELE ARNAUD 08/02/2008 DC 9602194561 ISRAEL MARTIN 05/01/2008 DC 9602299629 MESNARD TIMOTHEE 09/08/2008 ATT
<u>OLYMPIQUE AMIENOIS</u>	2548318084 / HEDIN / JULES / 16-02-2008 / MILIEU DEFENSIF / MILIEU OFFENSIF
<u>AS QUERRIEU</u>	2547400765 BANCE JUSTIN 15/10/08 MILIEU <u>2547103161 CARON ARTHUR 13/12/08 GARDIEN</u> 2547623884 COSSART GAËL 12/01/08 MILEU DROIT OU GAUCHE 2547261917 GRIN LOUIS 22/11/08 DEFENSEUR CENTRAL 2548371513 HERNOUT NOE 20/08/08 MILIEU DEFENSIF OU OFFENSIF 2547263620 FOURNIER MATHYSS 27/05/08 MILIEU DROIT OU GAUCHE 9602314567 HALATTRE ENZO 30/01/08 ATTAQUANT

<u>US VAL DE SOMME</u>	CADINOT THOMAS 15/12/2008 CAPART MATHEO 23/10/2008 MILIEU DROIT / MILIEU CENTRAL CARON LOIC 22/07/2008 ARRIERE CENTRAL / ARRIERE DROIT <u>DANNEAU VINCENT 05/08/2008 GARDIEN</u> FOURE ALEXANDRE 11/07/2008 DC, ARRIERE DROIT JUMEL PEDRO 19/02/2008 ATTAQUANT MILIEU AXE <u>MAGNIER ADRIEN 14/11/2008 GARDIEN</u> PETIT EMILIEN 29/08/2008 MILIEU DROIT / MILIEU GAUCHE RENARD ENZO 04/10/2008 ARRIERE GAUCHE SANGO NATHEO 09/10/2008 EXC GAUCHE TRAORE KAISSAN 01/12/2008 ATTAQUANT / MILIEU DROIT ETHAN MICHEL ARRIERE DROIT / MILIEU
<u>ES 2 VALLEES</u>	2547769669/LECAT/ PAUL/ 30/03/2008/ ATTAQUANT/ EXC GAUCHE <u>9602396338/PECOUL ENZO/13/08/2008/GARDIEN DE BUT</u> <u>2547980052/BLONDIN NOE/09/06/2008/GARDIEN DE BUT</u> 2547769613/LECAT LOUIS/30/03/2008/ DC /MILIEU
<u>SC CONTY LOEUILLY</u>	2547107820 BOUCHER MALCOLM 29/05/2008 MILLIEU OFFENSIF/ATTAQUANT 2547007231 CAUDRON RAPHAEL 13/09/2008 ATTAQUANT/ EXC D / G 2547028855 DELAPORTE AUGUSTE 26/05/2008 MILLIEU OFFENSIF/ATTAQUANT 2547708968 PONCHY EMILIEN 28/04/2008 MILLIEU DÉFENSIF 2547764335 RACHDI ADAM 03/11/2008 DÉFENSEUR LATÉRAL 2547396024 SUEUR PIERRE 24/03/2008 DÉFENSEUR LATÉRAL 2547691045 TURUT LOUIS 06/08/2008 EXC DROIT
<u>ENCADREMENT</u>	<u>SEGALEN Yan (référent) – POURCHEZ Robin - CHEVALIER Hugo – OTELLO Jean Louis - BORNOVILLE Frédéric_- DUPONT Grégory – MAISON Emmanuel – DABONNEVILLE Teddy - BORNOVILLE Karel – PETIT Marceau.</u>

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	
• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• d'une gourde
• d'une paire de basket	• de son nécessaire de toilette
• d'un vêtement de pluie	